

BULLETIN D'INSCRIPTION AU VIDE-GRENIER DU DIMANCHE 28 septembre 2014

A retourner au siège de l'association « les Côtes de Sassenage » 102 Rue des Chênes 38360 Sassenage avant le 6 septembre 2014 pour les membres de l'association (avec gratuité.) et inscription pour les sassenageois Non membre de l'association à partir du 8 septembre et dans la mesure des places disponibles sur le site de l'association (www.lescotesdesassenage.org): un mail de validation de votre inscription vous sera envoyé. Le règlement de dix Euro avec ce bulletin d'inscription et le règlement du vide-grenier dûment remplis valideront votre inscription.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Mail :

Profession :

Titulaire de la pièce d'identité N° :

Délivrée le : Par :

N° d'immatriculation et modèle de la voiture :

En respect des dispositions réglementant l'organisation des vide-greniers, vous devez nous produire les pièces d'identité demandées.

Je soussigné (e)..... déclare sur l'honneur.

Ne pas être commerçant (e).

Ne vendre que des objets personnels et usagers (ARTICLE L 310-2 du code de commerce) .

Ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (ARTICLE R321-9 du code pénal)

Avoir pris connaissance, du règlement, et m'engage à le respecter.

Fait à Le

Signature

Ci-joint le règlement de euros pour un emplacement de trois mètres de longueur et deux mètres de largeur. Gratuit pour les membres de l'association les Côtes de Sassenage à jour de cotisation au jour de l'inscription.

Attestation devant être remise à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise à Monsieur le Maire de la ville de Sassenage.

Si vous souhaitez avoir un emplacement contigu avec un autre exposant, indiquez le ici :

.....